

FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ**SECTION 1 : IDENTIFICATION**Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette:

Nom du produit: **MA 2090 ADHESIVE**
N° de stock: IT195

Autres moyens d'identification:Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation:Adresse et téléphone du fabricant du produit chimique:

Nom du fabricant: ITW Performance Polymers
Adresse: 30 Endicott Street
Danvers, MA 01923
Téléphone pour informations générales: (978) 777-1100

Téléphone pour urgences:

Téléphone pour urgences: (800) 424-9300
CHEMTREC: For emergencies in the US, call CHEMTREC: 800-424-9300

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUE(S)Classification de substance chimique selon la réglementation CFR 1910.1200, alinéas (d)(f):

Pictogrammes GHS:



Mot de mise en garde:

DANGER

Classe GHS:

Liquide inflammable. Catégorie 2..
Irritation oculaire. Catégorie 2..
Irritation cutanée. Catégorie 2..
Sensibilisation cutanée. Catégorie 1..
Toxicité spécifique sur les organes cibles, exposition unique. Catégorie 3.

Mention de danger:

H225 - Liquide et vapeur hautement inflammables
H319 - Provoque des irritations oculaires graves
H315 - Provoque des irritations cutanées
H317 - Peut causer une réaction cutanée allergique
H335 - Peut causer une irritation respiratoire

Conseils de prudence:

P210 - Conserver à l'abri de la chaleur, des sources d'étincelles, des flammes vives et des surfaces chaudes. — Interdit de fumer.
P233 - Garder les récipients hermétiquement fermés.
P240 - Relier à la terre les conteneurs et l'équipement de réception.
P241 - Utiliser des équipements d'alimentation électrique, de ventilation et d'éclairage à l'épreuve des explosions.
P242 - Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelle
P243 - Prendre des précautions pour éviter les décharges électrostatiques.
P261 - Éviter d'inhaler les vapeurs, les gouttelettes en suspension, les émanations gazeuses, les particules en aérosol et les poussières de ce produit.
P264 - Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit.
P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
P272 - Les vêtements de travail souillés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des vêtements protecteurs appropriés, avec des gants et une protection pour les yeux et le visage.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver avec beaucoup d'eau.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau (douche).
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Conduire la victime à l'air frais et l'installer dans une position de repos confortable.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever si ce n'est pas difficile, puis continuer à rincer.
P312 - Si la victime se sent mal, appeler un médecin ou un centre antipoison.
P321 - Traitement spécifique (voir... sur cette étiquette).
P332+P313 - Si une irritation cutanée se développe : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
P333+P313 - Si une irritation cutanée ou des rougeurs se développent: consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P370+P378 - En cas d'incendie : Si l'incendie est petit, utiliser un extincteur au dioxyde de carbone ou à poudre chimique sèche. Si l'incendie est important, utiliser de l'eau.
P403+P233 - Conserver dans un endroit bien aéré. Garder le récipient bien fermé.
P403+P235 - Conserver dans un endroit bien aéré. Garder au frais.
P405 - Ranger dans un lieu fermé à clé.
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

Dangers sans autre classification mais ayant été identifiés durant le processus de classification:

Voie d'exposition: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.

Effets potentiels sur la santé:

- Yeux:** Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmoiement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmoiement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes.
- Peau:** Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
- Inhalation:** Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants.
- Ingestion:** Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
- Effets chroniques sur la santé:** Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
- Signes/symptômes:** Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
- Organes cibles:** Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif. Foie. Reins. Fonction olfactive.
- Aggravation des conditions préexistantes:** Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 3 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges:

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Methacrylic acid	79-41-4	1 - 10 par poids	
Trimethylolpropane, trimethacrylate esters	3290-92-4	1 - 10 par poids	
(2-Chloro-1,3-Butadiene/Methacrylic acid	25053-30-9	1 - 10 par poids	
2-Propenoic acid, 2-methyl-, tetradecyl ester	2549-53-3	1 - 10 par poids	
Styrene-Butadiene-Styrene Polymer	9003-55-8	1 - 10 par poids	
Methyl Methacrylate Monomer	80-62-6	50 - 60 par poids	
2-Propenoic acid, 2-methyl-, dodecyl ester	142-90-5	1 - 10 par poids	
2,6-di-tert-butyl-alpha-dimethyl-amino-p-cresol	88-27-7	1 - 10 par poids	
2-diethylaminoethyl methacrylate	105-16-8	0.1 - 1.0 par poids	
Proprietary ingredient(s)	Secret de fabrication	20 - 30 par poids	

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Description des mesures nécessaires:

- Contact oculaire:** Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact cutané:** Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
- Inhalation:** En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
- Ingestion:** En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

Principaux symptômes et effets (aigus et différés):

- Autres soins d'urgence:** À cause des risques d'aspiration dans les poumons, NE PAS faire vomir si ingéré. Faire boire de l'eau pour diluer la substance dans l'estomac. Si un vomissement vient naturellement, la victime doit s'incliner vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Agents extincteurs appropriés et non appropriés:

Agent extincteur approprié: Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO2) ou un agent extincteur sec.

Agent extincteur non approprié: L'eau peut causer un moussage.

Risques d'incendie peu communs: Une polymérisation peut survenir dans des récipients hermétiquement fermés contenant ce produit et soumis à des températures élevées, lesquels risquent alors une rupture explosive pouvant déclencher un incendie.

Équipements de protection recommandés et consignes de sécurité spéciales à l'intention des pompiers:

Équipement protecteur: De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

Instructions de lutte contre les incendies : Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Précautions personnelles: Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.

Précautions environnementales:

Précautions environnementales: Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.

Méthodes et matériaux d'endiguement et de nettoyage:

Mesures de nettoyage des déversements: Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Collecter tout déversement à l'aide d'un outil anti-étincelles. Placer dans un récipient approprié pour évacuation. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon.
Inflammable, éliminer les sources d'allumage. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent s'écouler le long des surfaces vers une source d'inflammation distante et provoquer un retour de flammes. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.

Référence aux autres sections:

Autres précautions: Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination. Ajouter de l'inhibiteur pour éviter toute polymérisation.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions de manutention sécuritaire:

Manutention: Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit. Le matériau accumulera des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation). Appliquer les procédures appropriées de mise à la terre. Ne pas réutiliser les récipients sans avoir effectué de nettoyage ou de reconditionnement approprié.

Habitudes d'hygiène: Bien se laver après toute manipulation.

Procédures pour manipulations spéciales: Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci. Du liquide ou des résidus de vapeur dangereux risquent de rester dans le récipient vide. Ne pas réutiliser, chauffer, brûler, pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler, exposer aux étincelles, aux flammes ou aux sources d'inflammation de récipients vides sans un nettoyage et une remise en état commerciaux appropriés.

Conditions d'entreposage sécuritaire et précautions d'incompatibilité:

Entreposage: Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur, des matériaux combustibles, de la lumière directe du soleil et des substances incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations.

SECTION 8: PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS:

Methacrylic acid :

Directives ACGIH: TLV-TWA: 20 ppm

Methyl Methacrylate Monomer :

Directives ACGIH: TLV-STEL: 100 ppm
TLV-TWA: 50 ppm
Agent sensibilisant.

Directives OSHA: PEL-TWA: 100 ppm

Contrôles appropriés de sécurité intégrée:

Mesures d'ingénierie: Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.

Mesures de protection individuelle:

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.

Description de la protection cutanée: Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.

Protection des voies respiratoires: Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.

Autre équipement de protection: Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluage.

Notes : Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

Apparence de l'état physique: Pâte..

Couleur: blanc cassé.

Odeur: Fragrant.

Point d'ébullition: 213°F (100.5°C)

Point de fusion: -54°F (-47.7°C)

Gravité spécifique: 0.93-1.05

Solubilité: Indéterminée.

Densité de vapeur: > 1 (air = 1)

Pression de vapeur: 28 mmHg @68°F

Pourcentage volatil: Indéterminée.

Point D'Évaporation: 3 (butyl acetate = 1)

pH: 5 - 6

Formule moléculaire: Mélange

Poids moléculaire: Mélange

Point d'éclair: 50°F (10°C)

Méthode de point d'éclair : Coupelle fermée, TAG (TCC)

Limite inférieure d'inflammabilité/explosion: 1.7%

Limite supérieure d'inflammabilité/explosion: 12.5%

Température d'auto-inflammation: 789°F

Teneur en COV: <50 g/L mixed.

9.2. Autres informations:

Pourcentage de solides en poids Indéterminée.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:

Stabilité chimique: Instable.

Possibilité de réactions dangereuses:

Polymérisation dangereuse: Une polymérisation peut survenir sous certaines conditions.

Conditions à éviter:

Conditions à éviter: Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation. Atmosphère sans oxygène ou couverture de gaz inerte. Conditions de gel. Ce produit peut ramollir la peinture et le caoutchouc.

Matériaux incompatibles:

Matériaux incompatibles: Agents oxydants (par ex., peroxydes, nitrates), agents réducteurs, acides, bases, composés d'azote, métaux catalytiques (par ex., cuivre, fer), halogènes. Initiateurs de radicaux libres. Éliminateurs d'oxygène.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:

Methacrylic acid :

- Peau:** Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 500 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
- Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 1060 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

Trimethylolpropane, trimethacrylate esters :

- Peau:** Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 16 mL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
- Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 5660 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

Styrene-Butadiene-Styrene Polymer :

- Yeux:** Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 500 mg/24H [Légère] (RTECS)

Methyl Methacrylate Monomer :

- Yeux:** Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 150 mg [Non signalé.] (RTECS)
- Peau:** Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >5 gm/kg [Peau et phanères - Dermatite, autre(Après une exposition systémique)] (RTECS)
- Inhalation:** Inhalation - Rat CL50 - Concentration létale, 50 % de mortalité : 78000 mg/m³/4H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
- Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 7872 mg/kg [Comportement - Faiblesse des muscles Comportement - Coma Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire] (RTECS)

2-Propenoic acid, 2-methyl-, dodecyl ester :

- Yeux:** Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 500 mg/24H [Légère] (RTECS)

2,6-di-tert-butyl-alpha-dimethyl-amino-p-cresol :

- Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 1030 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour l'environnement:

- Écotoxicité:** Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
- Évolution dans l'environnement :** Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Description des résidus:

- Élimination des déchets:** Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'Epa et/ou l'état et les directives locales.
- Numéro RCRA:** D001
- L'Information Importante de Disposition** DANGER ! Les chiffons, la paille de fer, et les déchets imbibés de ce produit risquent de prendre feu spontanément s'ils sont mal entreposés. Pour éviter toute combustion spontanée, placer, immédiatement après leur utilisation, chiffons, la paille de fer et les déchets dans un récipient étanche rempli d'eau.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Nom d'expédition DOT:** Refer to Bill of Lading
- Numéro ONU DOT:** Refer to Bill of Lading

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations de sécurité, santé et environnement concernant spécifiquement le produit:

Methacrylic acid :

- État de l'inventaire TSCA:** Énuméré
- Canada DSL :** Énuméré

Triméthylolpropane, triméthacrylate esters :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

(2-Chloro-1,3-Butadiene/Methacrylic acid :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

2-Propenoic acid, 2-methyl-, tetradecyl ester :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Styrene-Butadiene-Styrene Polymer :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Methyl Methacrylate Monomer :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Section 313: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.

Canada DSL : Énuméré

2-Propenoic acid, 2-methyl-, dodecyl ester :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

2,6-di-tert-butyl-alpha-dimethyl-amino-p-cresol :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Réglementations canadiennes. WHMIS Catégorie de danger (es): B2; D2B

Pictogrammes SIMDUT:



SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 2*
Danger d'incendie HMIS: 3
Réactivité selon HMIS: 2
Protection personnelle selon HMIS: X

Danger pour la santé selon	2*
Danger d'incendie	3
Réactivité	2
Protection personnelle	X

* Effets chroniques sur la santé

Fiche signalétique révisée le: Août 30, 2015

Notes de révision de la fiche signalétique: "GHS Update"

Auteur du SDS: Actio Corporation

Déni de responsabilité: Ces informations de santé et sécurité étaient selon nous exactes à la date de publication des présentes. Nous ne pouvons cependant accepter aucune responsabilité concernant des pertes, blessures ou dommages résultant de leur utilisation. Les renseignements présentés dans cette fiche technique sont offerts uniquement à titre informatif pour aider à déterminer comment manipuler, stocker et utiliser cette substance de façon sécuritaire. Les présentes ne constituent pas une spécification officielle et ne garantissent aucune propriété spécifique. Tous les produits chimiques doivent être manipulés uniquement par du personnel compétent, dans un environnement contrôlé.

Copyright© 1996-2018 Enviance. Tous droits réservés.